



## indivision avec personne introuvable

Par **brendajohn960**, le **17/06/2021** à **12:11**

bonjour,

propriétaire d'un bien immobilier avec mon ex conjoint et surendétté je dois vendre le bien.

Or mon ex est introuvable depuis plusieurs années.

quel tribunal saisir et pour quel motif?

merci

Par **youris**, le **17/06/2021** à **13:24**

bonjour,

vous devez prendre un avocat pour demander au tribunal judiciaire l'autorisation de vendre ce bien indivis malgré l'absence ou le silence de l'autre indivisaire.

avez-vous fait des recherches pour retrouver votre ex car nous sommes tous fichés quelque part. ?

salutations

Par **Zénas Nomikos**, le **17/06/2021** à **13:24**

Bonjour,

dans ce cas il est possible de recourir aux services d'un enquêteur privé. Le problème c'est qu'ils sont payants et que l'aide juridictionnelle ne couvre pas ce genre de frais à moins que je

ne me trompe. Ce que je sais c'est que les avocats et les enquêteur privés sont parfois en collaboration pour leurs clients.